



ABIBAC

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

SPECIALITE

THÈME 5 - CONSTRUCTION DES ÉTATS, ÉQUILIBRE DES PUISSANCES ET CONFLITS SUR TERRE ET SUR LES MERS DANS L'EUROPE DES XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

SOMMAIRE

<i>Mise au point scientifique et problématique générale du thème</i>	2
Problématique	2
Axes centraux du thème	2
<i>Enjeux historiographiques</i>	4
Mise en perspective historiographique du sujet	4
Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand	5
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	6
Place du thème dans le programme de Seconde Abibac	6
Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?	7
Supports pédagogiques	7
<i>Références bibliographiques et sitographiques</i>	10
Références bibliographiques	10
Références sitographiques	10

France/un État de l'Empire : l'évolution de deux organisations politiques et militaires

Retrouvez éducol sur



Mise au point scientifique et problématique générale du thème

Le thème porte sur la période durant laquelle les monarchies ont accéléré leur processus d'émancipation du système féodal de communautés politiques hiérarchisées pour s'ériger en États indépendants et obtenir l'instauration de relations internationales d'égal à égal entre eux. Le sous-titre invite pour cela, en s'appuyant sur l'exemple de la France et d'un des États du Saint Empire romain germanique comme la Prusse ou la Saxe, voire l'État du lycée allemand partenaire si l'exemple est pertinent, à faire comprendre aux élèves les aléas et les logiques de la construction des États tels qu'ils existent aujourd'hui en leur donnant une profondeur historique. L'État est en effet à la fois le fruit d'une construction, c'est-à-dire d'une création délibérée d'un appareil de contrôle et de régulation politique, et d'une formation, c'est-à-dire d'un processus historique qui a pu dépasser les projets définis par les acteurs politiques. Il importe de montrer, au travers de choix et en évitant toute démarche exhaustive, le caractère dynamique de cette phase de mutation qui marque durablement l'Europe durant la période concernée.

Problématique

Comment l'État moderne s'est-il construit en France et dans l'espace germanique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles ? Comment l'histoire politique et militaire de la France et de l'État germanique choisi illustre-t-elle l'équilibre des puissances européennes et sa recomposition au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ?

Axes centraux du thème

La construction de l'État moderne

Cette construction est marquée notamment par l'institutionnalisation et la diversification des structures gouvernementales, ainsi que par la constitution d'un monopole sur diverses prérogatives (justice, défense du royaume, fiscalité) et sur la violence (armée, peine de mort, duels) s'étendant sur un territoire étendu et unifié au bénéfice d'un monarque absolu. La récurrence des conflits, très fréquents aux XVI^e et XVII^e siècles, oblige ces États en mutation soit à être effectivement en guerre, soit à être dans une phase de préparation de la guerre. L'absolutisme peut alors se comprendre comme le moyen de remplir les fonctions de coordination administrative et militaire complexes exigées par la permanence des conflits.

Des spécificités selon les contextes et les territoires

Cette construction est marquée par des spécificités, comme le reflètent les exemples français et allemands. En France, c'est la monarchie absolue avec Louis XIV qui s'impose comme modèle pour les gouvernements européens jusqu'au début du XVIII^e siècle, relayée ensuite par le modèle du despotisme éclairé, incarné tout particulièrement par la Prusse.

Dans le même temps, le Saint Empire germanique s'affaiblit et se disloque progressivement suite aux guerres de religion et à la paix d'Augsbourg de 1555 qui a transformé le schisme religieux en partition territoriale. Le principe *cujus regio, ejus religio*, impie aux yeux des empereurs catholiques, les a conduits à la **guerre de Trente ans** (1618-1648) pour tenter de rétablir l'unité de l'Empire et la catholicité. Les traités de Westphalie consacrent leur échec avec le morcellement territorial de l'espace germanique (*Kleinstaaterei*) et la consécration d'une opposition durable entre une

Allemagne catholique – celle du Sud et de l'Ouest – et une Allemagne protestante à l'Est et au Nord.

Du côté français, l'autorité royale s'est au contraire progressivement développée au lendemain des guerres civiles sous les rois bourbons, atteignant son apogée sous Louis XIV. La France sortant victorieuse de la guerre de Trente ans, le contexte est alors propice pour le roi de France à renforcer son autorité tant dans le royaume qu'à l'extérieur de ses frontières et ainsi à poursuivre le projet absolutiste. Malgré la persistance de limites à l'exercice du pouvoir royal et à sa volonté centralisatrice, le roi s'affirme au-dessus des lois, s'émancipe des institutions consultatives et gouverne personnellement en s'appuyant sur un appareil d'État renforcé par une nouvelle administration centralisée. L'État poursuit ainsi sa modernisation en consolidant sa pérennité malgré les crises, remplaçant la suzeraineté par la souveraineté et instaurant l'exaltation de la majesté, du chef de l'État. L'armée et la marine en sont les instruments militaires.

Du côté du Saint Empire, les petits États s'affirment toujours plus, militairement notamment, comme le reflète l'évolution de la **Prusse** durant la période considérée. Duché des Hohenzollern, vassal de la couronne de Pologne, mais aussi premier État protestant d'Europe créé en 1525, elle est unie par héritage à l'électorat de Brandebourg, et donc intégrée au Saint Empire en 1618. Les ambitions des Hohenzollern les convainquent de s'arroger le titre royal en 1701 et de le confirmer en 1772 lors du premier partage de la Pologne, mettant officiellement un terme au lien de vassalité avec celle-ci. Sous l'impulsion du *Roi-Sergent* Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740) puis de son fils Frédéric II (1740-1774), le royaume devient une grande puissance politique et militaire, accroissant considérablement son territoire par l'acquisition de la Silésie au détriment de la monarchie des Habsbourg en 1742, puis de la Prusse royale polonaise en 1772. Idéalisé à l'instar de Louis XIV, Frédéric II devient un nouveau modèle pour l'Europe du XVIII^e siècle. Monarque absolu comme son modèle français, il s'en distingue par ses réformes dictées par son rôle de premier serviteur de l'État. En moins de deux siècles, la Prusse s'est ainsi transformée en un royaume militaire, puissant et indépendant, se hissant au niveau de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Autriche et de la Russie, les grandes puissances européennes d'alors. Dotée d'un territoire étendu et peuplée grâce à une émigration massive, elle bénéficie aussi d'une administration efficace ainsi que de la meilleure armée d'Europe. Ceci inspira ces propos à Mirabeau en 1786 : « Non pas un État qui possède une armée, mais une armée qui possède un État. ».

Des conflits réguliers, au cœur de la construction des États

Les XVII^e et XVIII^e siècles furent marqués par une longue série de conflits, justifiant l'organisation d'armées expérimentées, confiées à des soldats de métier dans les pays belligérants. La guerre de Trente ans marque la fin des guerres de religion mais pas la fin des conflits, dont les objectifs ont évolué avec la construction des monarchies absolues sur le continent. Soucieuses d'étendre et d'imposer leur influence par la conquête de nouveaux territoires, elles aspirent à s'emparer de l'hégémonie tant en Europe qu'à l'échelle mondiale, éprouvant ainsi l'équilibre des puissances instauré par les traités de Westphalie de 1648. Fondateurs, ces derniers ont marqué l'avènement d'une Europe politique de la paix par l'équilibre, dans laquelle l'État constitue la forme privilégiée d'organisation politique.

Retrouvez éducol sur



La guerre de sept ans (1756-1763), dernière de cette succession de guerres, fut la première guerre entre puissances européennes à se dérouler à la fois en Europe, dans les colonies et sur les mers à travers le monde. Alors que la Grande-Bretagne s'impose comme une puissance maritime et mondiale, la France demeure encore une puissance européenne hésitant entre le statut d'État maritime et celui d'État continental. La Prusse s'en distingue alors en misant résolument et durablement sur la puissance terrestre. La lutte pour l'hégémonie dans l'espace germanique fut une autre dimension de la Guerre de Sept ans, avec d'un côté la Grande-Bretagne alliée à la Prusse, et de l'autre la France alliée à l'Autriche. Cette dernière ne parvint pas à contenir l'affirmation de la Prusse au même rang que la dynastie des Habsbourg. Deux grandes puissances européennes coexistent ainsi à partir de 1763 dans l'Empire, donnant naissance au dualisme qui conditionna la politique allemande jusqu'à la guerre entre les deux États en 1866.

Enjeux historiographiques

Mise en perspective historiographique du sujet

La question des origines de l'État moderne

Si les origines médiévales de la construction de l'État font l'unanimité chez les historiens, le désaccord règne en revanche au sujet du rôle de la féodalité. Alors que Marc Bloch ou Roland Mousnier présentent la féodalité comme une phase de désorganisation de l'État, François-Louis Ganshof, Otto Hinze, Jean-Pierre Poly ou Yves Déloye la perçoivent comme un frein à la dislocation de l'État. Dès 1931, Otto Hinze a ainsi affirmé que « l'apparition de l'État moderne n'est au fond rien d'autre que le processus d'étatisation d'une organisation sociale féodale ». Ces thèses ne sont pas contradictoires dans la mesure où l'État émergea lentement et très progressivement en utilisant les cadres institutionnels de la féodalité. Une autre divergence de perspective est à relever entre les historiens pour déterminer si la construction de l'État moderne résulte ou non d'un dessein pensé et poursuivi par un (ou des) monarque(s). Pour les uns, il s'agirait plutôt du résultat involontaire obtenu par des acteurs agissant au sein de l'univers mental de la féodalité, alors que pour les autres, la construction implique l'idée d'un projet, d'un dessein qui se développe à travers les siècles, voulu par des monarques mais aussi par leurs serviteurs.

Les débats sur la construction de l'État en France et en Prusse

En France, l'histoire de l'État s'écrit en parallèle de la mise en place de l'État-Nation. Cette approche d'un État qui se déploie dans le temps s'observe déjà dans les *Grandes Chroniques de la France* des moines de Saint-Denis du XIII^e au XV^e siècle, chez les historiographes de la monarchie moderne et jusqu'au « Petit Lavisse » (1901). À partir des années 1980, la thèse de la construction de l'État est progressivement supplantée par la notion de genèse de l'État. Dans le même temps, le terme « État royal », plutôt que celui d'« État moderne », se développe par opposition à l'« État féodal ». Emmanuel Le Roy Ladurie y recourt en 1987 dans son *Histoire générale de la France* pour la période s'étendant de 1460 à 1610. L'expression est reprise en 2004 par Jean-Marie Carbasse et Guillaume Leyte dans leur recueil de textes juridiques *Histoire du droit français XII^e-XVIII^e siècle*. Dans le même temps, une historiographie contestataire de l'absolutisme se démarque en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou encore en Allemagne. L'ouvrage de Nicholas Henshall *The myth of the absolutism*, paru en 1992, non traduit en français, invite à discuter et à nuancer le dogme de l'absolutisme français.

Retrouvez éducol sur



La **construction de l'État en Prusse** mérite également une courte mise au point historiographique. L'histoire allemande a en effet rapidement et faussement assimilé le duché de Prusse au berceau des Hohenzollern et au militarisme germanique. Ceci s'explique par le nom même de Prusse, qui renvoie à des réalités historiques très diverses, parfois contradictoires, à l'origine d'un mythe fait d'exaltation et de dénonciation qui témoigne d'une lecture sélective du passé prussien. L'image convenue de la Prusse s'est développée au cours du XIX^e siècle, à la fois dans l'historiographie nationaliste allemande et par les ennemis de l'Allemagne. La propagande nationaliste allemande des deux derniers siècles a décrit la Prusse orientale comme le bastion avancé de la germanité et de la civilisation face au péril slave. Le passé prussien a été longuement simplifié en vue de justifier les expulsions et l'extermination ultérieures. L'histoire du duché est désormais appréhendée dans sa complexité, à la fois allemande, polonaise, lituanienne mais aussi prussienne et par là même balte. De même, la Prusse en tant que berceau de l'absolutisme et du militarisme laisse désormais la place à un territoire résistant aux pouvoirs dominants successifs.

Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand

Extrait de l'article de l'historienne française Claire Gantet, « Le « tournant westphalien ». Anatomie d'une construction historiographique », *Critique internationale*, 2000.

Les mutations du système international, la « fin des territoires », la recrudescence des fondamentalismes religieux et le retour des revendications culturelles redonnent une actualité aux conflits antérieurs aux affrontements laïcisés des États-nations, ainsi qu'aux règlements politiques qui les ont conclus. Jérusalem, Beyrouth, Belfast, Sarajevo sont autant de cas qui soulignent la difficulté de définir une société politique où coexistent différents cultes – enjeu premier de la guerre de Westphalie. Les traités de 1648 ne consacrent pas l'avènement de l'État-nation, ils ne scellèrent pas l'autonomie triomphante du politique au regard du religieux, constitués en catégories fixes. Si la souveraineté attachée à un territoire, loin d'être un donné naturel, est une construction dotée d'une historicité, la notion de « tournant westphalien », à laquelle on la lie d'ordinaire, est aussi le produit d'une histoire.

Traiter de la guerre de Trente ans n'est toutefois pas chose aisée. Elle est en effet difficilement classable au regard des catégories usuelles. Ce fut certes une guerre pour l'équilibre européen, où chaque intervenant était manipulé par une autre puissance. Ce fut aussi un conflit entre des États territoriaux et l'Empereur et un affrontement des États territoriaux entre eux. Ce fut enfin et surtout une guerre intérieure voire civile. Les contemporains ressentirent d'emblée le caractère exceptionnel de ce conflit, inédit par sa durée, son ampleur et sa sauvagerie. [...]

En tant qu'assignation de la souveraineté à un territoire borné et délimité, le « tournant westphalien » non seulement fut postérieur aux traités de Westphalie mais semble même échapper au modèle national allemand. Affirmer ces faits et faire ainsi ressortir le caractère historiographique de la notion ne revient nullement à mettre en question sa valeur heuristique. Tout au moins la mise en lumière d'un autre paradigme que celui de l'État-nation peut-elle contribuer à étayer et à relancer l'analyse de la « fin des territoires ».

Retrouvez éducol sur



Extrait de l'ouvrage de l'historien allemand Marian Füssel, *Der Preis des Ruhms, eine Weltgeschichte des Siebenjährigen Krieges*, C.H. Beck, 2019

Die globale Dimension des Siebenjährigen Krieges ist keine Erfindung moderner Globalhistorikerinnen und Globalhistoriker, sondern wurde bereits von den Zeitgenossen des Konflikts immer wieder konstatiert und diskutiert, wenngleich – wie sich zeigen wird – in einer anderen Begrifflichkeit und nicht an allen Orten und von allen Zeitgenossen in gleichem Maße. So sollten wir nicht den anachronistischen Fehler begehen, unsere eigenen Welt-Wahrnehmungen im Zeitalter der Globalisierung vorschnell auf frühere Jahrhunderte zu übertragen. Zuerst ist zu fragen: Was wussten die Zeitgenossen des 18. Jahrhunderts von Prozessen, die wir heute gern als globale Verflechtung bezeichnen? Gerade aufgrund deren enormer Ausdehnung stellt sich die Frage nach der zeitgenössischen Wahrnehmung und Deutung der Kriegseignisse in besonderer Weise. Wie weit konnten die historischen Akteure die Ereignisse über die Grenzen ihres Dorfes, ihrer Stadt oder ihres Territoriums hinaus verfolgen?

Um dieser konstitutiven Spannung zwischen dem Lokalen und dem Globalen methodisch gerecht zu werden, wird die Geschichte jenes weltumspannenden Konflikts aus einer mikrohistorisch angeleiteten Perspektive dargestellt. [...]

Erst seit rund 20 Jahren ist der Siebenjährige Krieg im Zuge des Bedeutungsgewinns von Globalgeschichte verstärkt (wieder) als globaler Konflikt thematisiert worden. Die englisch- und französischsprachigen Autoren nehmen die breit gefächerte deutschsprachige Literatur allerdings nur sehr ausschnitthaft oder gar nicht zur Kenntnis, während die jüngste deutschsprachige Darstellung ein nicht besonders quellennah gearbeiteter, narrativer Überblick ist, der auch nur einen kleinen Ausschnitt aus der englischsprachigen Literatur berücksichtigt.

Der Siebenjährige Krieg ist in jüngster Zeit auch in Gesamtdarstellungen zum 18. Jahrhundert und zur Aufklärung neu gewürdigt worden. So werden die Lebenswelten im Krieg nicht länger als Ausnahme, sondern als konstitutiver Bestandteil der zeitgenössischen Kultur begriffen.

Orientations pour la mise en œuvre

Place du thème dans le programme de Seconde Abibac

Les élèves ont déjà abordé l'étude des transformations de l'Europe et de la construction des États modernes au cycle 4, avec le thème 3 du programme de la classe de 5^e : « Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles ». En 4^e, le thème 1 « Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions » permet un retour sur l'absolutisme à travers les contestations dont il fait l'objet, et fait étudier le despotisme éclairé.

En classe de seconde Abibac, ce cinquième thème invite à poursuivre l'étude de l'histoire de l'Europe de l'Antiquité à la veille de la Révolution française, afin de permettre aux élèves de comprendre les fondements du monde contemporain. Il importe de le relier aux précédents, tout particulièrement le thème 3 « Le royaume de France et le Saint Empire romain germanique dans l'Europe du X^e au XV^e siècle » et le thème 4 « Humanisme, Renaissance et Réforme ». Ce dernier a en effet montré le retour aux réflexions politiques des philosophes de l'Antiquité et par là même le développement du concept d'État, mais aussi la contestation nouvelle du pouvoir de

Retrouvez éducol sur



l'Église. Les guerres de religion ont contribué à envisager un pouvoir laïc détaché des préoccupations religieuses et à favoriser l'émergence de l'État moderne qu'il s'agit d'appréhender ici.

On consacra à l'étude de ce thème 5 entre 6 et 8 heures

Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?

Ces propositions, à titre indicatif, se fixent pour objectif de faire saisir aux élèves les aléas et la logique de la construction des États en Europe durant la période considérée ainsi que leur diversité relative.

Une entrée par des cartes permet d'identifier et de localiser les principales mutations territoriales ainsi que les théâtres des guerres, continentales et maritimes.

Une entrée par des personnalités, Louis XIV d'une part, Frédéric II de Prusse d'autre part, afin d'appréhender les caractéristiques de l'État absolu mais aussi ses spécificités selon les pays. Dans les deux cas cités, c'est **le roi de guerre** qui doit occuper le centre de la présentation.

Une entrée par les lieux avec le château de Versailles et le *Schloss Sanssoucis* de Potsdam par exemple, pour comprendre les manifestations plurielles de l'absolutisme à travers le continent.

Supports pédagogiques

Document 1 : L'image que Louis XIV se fait de lui-même - *Das Selbstverständnis Ludwigs XIV.*

Ludwig XIV. verfasste seine „Memoiren“ (1668/1671) als politisches Testament für seinen Nachfolger. Darin konkretisierte er sehr anschaulich, wie er sich als Monarch verstand und sein Königtum („Der Staat bin ich“) praktizierte.

Ich begann meine eigene Regierung damit, dass ich die vier Staatssekretäre nichts mehr unterzeichnen ließ, worüber sie mit mir nicht vorher gesprochen hatten. Ebenso stand es mit den Finanzintendanten, und es wurde in seinem Bereiche nichts vorgenommen, was nicht in einem Hauptbuche verzeichnet wurde, das mir zugleich mit einem kurzen Auszug zuzug und aus dem ich in jedem Augenblick eine klare Übersicht über die Staatsegelder, über die geleisteten oder noch zu leistenden Staatsausgaben gewinnen konnte. Ein gleicher Befehl ging an den Kanzler. Jedes Schriftstück, das versiegelt von ihm ausging, musste meine Zustimmung gefunden haben. [...]

Was die Personen betrifft, die mich bei meiner Arbeit zu unterstützen hatten, so beschloss ich vor allem, keinen Premierminister zu wählen. Und wenn Sie auf mich hören, mein Sohn, Sie und all Ihre Nachfolger, so wird es in Frankreich niemals mehr Premierminister geben, selbst die Bezeichnung wird unbekannt sein. Denn nichts ist unwürdiger, als wenn auf der einen Seite ein Mann die ganzen Herrschaftsfunktionen ausübt, auf der anderen Seite ein König steht, dem nur der Titel übrig geblieben ist.

Ich regele selbst Einnahmen und Ausgaben des Staates, ich lasse mir von den Männern, denen ich wichtige Posten anvertraut habe, direkt Rechenschaft ablegen. Ich halte meine Angelegenheiten so geheim, wie es nur irgendjemand vor mir getan hat, ich verteile Gnadenbezeugungen nach meiner eigenen freien Wahl.

Retrouvez éducol sur



Zit. nach: Ludwig XIV: Memoiren, Übersetzungen: Leopold Steinfeld, Basel (Kompaß) 1931, S. 25-27.

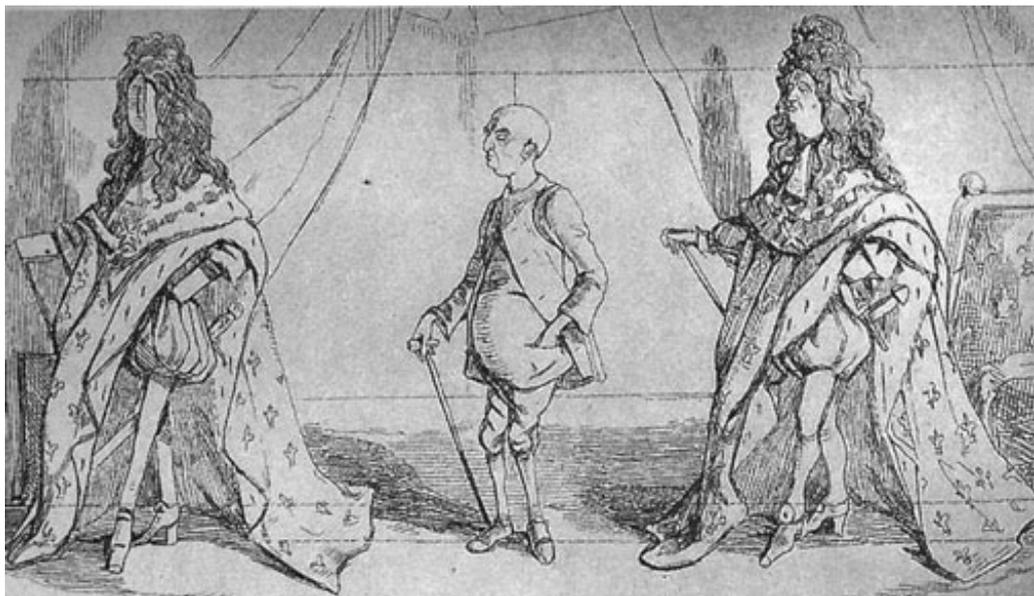
Document 2 - L'image que Frédéric II le Grand se fait de lui-même - Das Selbstverständnis Friedrich des Großen

Auch von Friedrich dem Großen gibt es ein politisches Testament (1752).

Eine gut geleitete Staatsregierung muss ein ebenso fest gefügtes System haben wie ein philosophisches Lehrgebäude. Alle Maßregeln müssen reiflich durchdacht sein, Finanzen, Politik und Heerwesen auf ein gemeinsames Ziel steuern: nämlich die Stärkung des Staates und das Wachstum seiner Macht. Ein System kann aber nur aus einem Kopfe entspringen, als muss es aus dem des Herrschers hervorgehen. Trägheit, Vergnügungssucht und Dummheit : Diese drei Ursachen hindern die Fürchten in ihrem edlen Berufe, für das Glück ihrer Völker zu wirken. Solche Herrscher machen sich verächtlich, werden zum Spott und Gelächter ihrer Zeitgenossen, und ihre Namen geben in der Geschichte höchstens Anhaltspunkte für die Zeitfolge ab. Sie vegetieren auf dem Throne, dessen sie unwürdig sind, und denken nur an das liebe Ich. Ihre Pflichtvergessenheit gegen ihre Völker wird gerade zu strafbar, der Herrscher ist nicht zu seinem hohen Rang erhoben, man hat ihm nicht die höchste Macht anvertraut, damit er in der Verweichlichung dahinlebe, sich vom Mark des Volkes mäste und glücklich sei, während alles darbt. Der Herrscher ist der erste Diener des Staates. Er wird gut besoldet, damit er die Würde seiner Stellung aufrechterhalte. Man fordert aber von ihm, dass er werktätig für das Wohl des Staates arbeite und wenigstens die Hauptgeschäfte mit Sorgfalt leite. Er braucht unzweifelhaft Gehilfen. Die Bearbeitung der Einzelheiten wäre zu umfangreich für ihn. Aber er muss ein offenes Ohr für alle Klagen haben, und wem Vergewaltigung droht, dem muss er schleunigst sein Recht verschaffen.

Zit. nach : Fritz Dickmann (Bearb.) : Renaissance, Glaubenskämpfe, Absolutismus, Geschichte in Quellen, (Bayrischer Schulbuchverlag) 1976, S. 608f.

Document 3 : Caricature de Louis XIV par le poète anglais William M. Thackeray (1811-1863)



Karikatur von William M. Thackeray (um 1840)

Retrouvez éducol sur



Document 4 : « O König von Preußen », chanson populaire datée de 1800 environ, entonnée par les soldats de Frédéric II.

O König von Preußen
 Du großer Potentat,
 wie sind wir deines Dienstes
 so überdrüssig satt!
 Was fangen wir nun an
 In diesem Jammertal,
 allwo ist nichts zu finden
 als lauter Not und Qual.

Und kommt das Frühjahr an,
 da ist die große Hitz',
 da muss man exerzieren
 vom Morgen bis Mittag,
 und das verfluchte Leben,
 das währt den ganzen Tag.

Vom Exerzieren weg
 Geht's wieder auf die Wacht,
 kein Teufel tut nicht fragen,
 ob man gefressen hat.
 Kein Branntwein in der Flaschen,
 kein weißes Brot dabei;
 ein schlechtes Tabakrauchen,
 das ist der Zeitvertreib.

Dann kommt ein ‚frisch Parad',
 tut man ein' falschen Tritt,
 so fängt man an zu rufen.
 Der Kerl muss aus dem Glied!
 Patronentasche runter,
 den Säbel abgelegt,
 und tapfer drauf geschmissen,
 bis er sich nicht mehr regt!

Ihr Herren, nehmt's nicht Wunder,
 wenn einer desertiert,
 wir werden wie die Hunde
 mit Schlägen strapleziert;
 und bringen sie uns wieder,
 sie henken uns nicht auf,
 das Kriegsrecht wird gesprochen:
 der Kerl muss Gassen lauf!

Und dann wir Gassen laufen,
 so spielt man uns auf
 mit Waldhorn und Trompeten,
 da geht es tapfer drauf;
 da werden wir gehauen
 von manchem Musketier,
 der eine hat's Bedauern,
 der andere gönnt es mir.
 Und werden wir dann alt,
 wo wenden wir uns hin?
 Die Gesundheit ist verloren,
 die Kräfte sind dahin!
 Und endlich wird es heißen :
 Ein Vogel und kein Nest!
 Geh', Alter, nimm den Bettelsack,
 bist auch Soldat gewest!

Thomas Friz u.a. (HG), *Es wollt ein Bauer früh aufstehen*, Dortmund, 1978

Références bibliographiques et sitographiques

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

- BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *Atlas de l'Europe moderne*, Autrement, 2019.
- BERCÉ Yves-Marie, *Les monarchies dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, éd. du CNRS, 2016.
- CONSTANT Jean-Marie, *Naissance des États modernes*, Paris, Belin, 2008 (1^{re} éd. 2000).
- GANTET Claire, *Guerre, paix et construction des États 1618-1714, Nouvelle histoire des relations internationales, tome 2*, Seuil, coll. « Points Histoire », 2003.
- FÜSSEL Marian, *Der Preis des Ruhms, eine Weltgeschichte des Siebenjährigen Krieges*, C.H. Beck, 2019.
- REINHARD Wolfgang, *Geschichte des modernen Staates*, C.H. Beck, 2007.
- REINHARD Wolfgang, *Geschichte der Staatsgewalt: eine vergleichende Verfassungsgeschichte*, C.H. Beck, 2001.

Ouvrages spécifiques pour le Saint Empire romain germanique et la Prusse

- CHALINE Olivier, « [La Prusse, du duché au royaume](#) », *Histoire, économie et société*, 2013/2.
- CLARK Christopher, *Preußen: Aufstieg und Niedergang. 1600-1947*, Pantheon, 2008.
- KUNISCH Johannes, *Friedrich der Grosse. Der König und seine Zeit*, C.H. Beck, 2017.
- STOLLBERG-RILINGER Barbara, *Das Heilige Römische Reich deutscher Nation vom Ende des Mittelalters bis 1806*, C.H. Beck, 2018.
- WIENFORT Monika, *Geschichte Preußens*, C.H. Beck, 2008.

Ouvrages spécifiques pour la France

- DRÉVILLON Hervé (dir. CORNETTE Joël), *Les rois absolus 1629-1715*, Belin coll. « Histoire de France », 2011.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves (dir. CORNETTE Joël), *La France des Lumières 1715-178*, Belin coll. « Histoire de France », 2011.
- CORNETTE Joël, *La monarchie. Entre Renaissance et Révolution 1515-1792*, Histoire de la France politique, tome 2, Points Histoire, 2006 [Seuil, 2004].
- CORNETTE Joël, « La monarchie absolue. De la Renaissance aux Lumières », *La Documentation photographique*, n°8057, mai-juin 2007, La Documentation française.

Références sitographiques

- Des [ressources sur l'histoire de la Prusse](#) sur le site de la RBB (Rundfunk Berlin – Brandenburg).
- [Documentation pédagogique à partir de la série vidéo Die Deutschen](#) de la deuxième chaîne allemande ZDF.